

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente	Camping Car	Taille :	Caravane	Taille :
Electricité	Oui	Non			
Remorque ou véhicule suppl.	Oui	Non	Préciser :		
Animal	Oui	Non	Préciser :		
Location frigo	Oui	Non			

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente	Camping Car	Taille :	Caravane	Taille :
Electricité	Oui	Non			
Remorque ou véhicule suppl.	Oui	Non	Préciser :		
Animal	Oui	Non	Préciser :		
Location frigo	Oui	Non			

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente	Camping Car	Taille :	Caravane	Taille :
Electricité	Oui	Non			
Remorque ou véhicule suppl.	Oui	Non	Préciser :		
Animal	Oui	Non	Préciser :		
Location frigo	Oui	Non			

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente		Camping Car		Taille :	Caravane		Taille :
Electricité	Oui		Non					
Remorque ou véhicule suppl.	Oui		Non		Préciser :			
Animal	Oui		Non		Préciser :			
Location frigo	Oui		Non					

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente	Camping Car	Taille :	Caravane	Taille :
Electricité	Oui	Non			
Remorque ou véhicule suppl.	Oui	Non	Préciser :		
Animal	Oui	Non	Préciser :		
Location frigo	Oui	Non			

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente		Camping Car		Taille :	Caravane		Taille :
Electricité	Oui		Non					
Remorque ou véhicule suppl.	Oui		Non		Préciser :			
Animal	Oui		Non		Préciser :			
Location frigo	Oui		Non					

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente		Camping Car		Taille :	Caravane		Taille :
Electricité	Oui		Non					
Remorque ou véhicule suppl.	Oui		Non		Préciser :			
Animal	Oui		Non		Préciser :			
Location frigo	Oui		Non					

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente	Camping Car	Taille :	Caravane	Taille :
Electricité	Oui	Non			
Remorque ou véhicule suppl.	Oui	Non	Préciser :		
Animal	Oui	Non	Préciser :		
Location frigo	Oui	Non			

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente	Camping Car	Taille :	Caravane	Taille :
Electricité	Oui	Non			
Remorque ou véhicule suppl.	Oui	Non	Préciser :		
Animal	Oui	Non	Préciser :		
Location frigo	Oui	Non			

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame :

Adresse :

Téléphone :..... E-mail :.....

Nombre de participants :..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Emplacement	Tente	Camping Car	Taille :	Caravane	Taille :
Electricité	Oui	Non			
Remorque ou véhicule suppl.	Oui	Non	Préciser :		
Animal	Oui	Non	Préciser :		
Location frigo	Oui	Non			

Dates de séjour: du ___ / ___ / ___ (16 heures) au ___ / ___ / ___ (10 heures)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : chiens doivent être tenus en laisse et posséder un carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil.
Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des locations

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par location d'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout campeur est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : le :

Lu et approuvé manuscrits

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

CONFIRMATION DE RESERVATION EMPLACEMENT

(à compléter par le camping)

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de réservation et vous confirmons par la présente votre réservation pour un emplacement

Du...../...../ 2019 (16 heures) au/...../ 2019 (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature